

DU 23 FÉVRIER
AU 2 MARS 2022

FESTIVAL DU FILM JUDICIAIRE

AIX-EN-PROVENCE
5^e ÉDITION

ACTION ORGANISÉE DANS LE CADRE
DU CONSEIL LOCAL DE SÉCURITÉ
ET DE PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE
D'AIX-EN-PROVENCE.

JUSTICE ET ENVIRONNEMENT

Retrouvez le
programme complet
sur notre site internet



5^e ÉDITION DU FESTIVAL DU FILM JUDICIAIRE D'AIX-EN-PROVENCE

- du **mercredi 23 février au mercredi 2 mars 2022**, en matinée.
- les projections des 2 films sont proposées à des classes d'élèves, inscrits au préalable et accompagnés le jour choisi par leurs professeurs.



Le Festival du Film judiciaire d'Aix-en-Provence a été lancé en 2017 dans le cadre d'un partenariat fort entre le Tribunal Judiciaire, le Rectorat, les Cinémas Aixois, le Conseil départemental de l'accès au droit et la Ville d'Aix-en-Provence. Il est organisé dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance d'Aix-en-Provence.

Ce programme a pour but de proposer aux lycéens des projections de films, en lien avec la Justice, suivies d'échanges avec des professionnels du droit, policiers, gendarmes et fonctionnaires de la mairie.

Malgré les aléas de la crise sanitaire, les partenaires ont souhaité maintenir ce projet institutionnel en direction des établissements scolaires aixois, et l'envisager également via de nouvelles thématiques et tranches d'âges. Toutefois, la période restant encore compliquée en terme organisationnel, l'option offerte aux collégiens qui devait avoir lieu en décembre 2021, a dû être annulée.

Pour cette 5^e édition du FESTIVAL DU FILM JUDICIAIRE D'AIX-EN-PROVENCE, les organisateurs ont choisi une thématique qui ne peut qu'interpeller les jeunes publics et leur conscience écologique.

« JUSTICE ET ENVIRONNEMENT »

L'ACTION DU FFJ 2022

Elle s'inscrit dans une démarche de sensibilisation des jeunes générations, et leur prise de conscience aux impacts potentiellement dangereux sur l'environnement et, de facto, sur la santé de chacun.

Elle prend en compte l'actualité liée à la thématique choisie, notamment les lois sorties sur le Développement Durable (par exemple : la Loi n° 2021-1485 du 15 novembre 2021 visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique en France, en limitant le renouvellement des appareils numériques et la fabrication des terminaux numériques tels smartphones, tablettes, ordinateurs, qui représente 70% de l'empreinte carbone du numérique en France...), sur la police environnementale, etc.



Chaque séance sera suivie d'un débat avec les élèves, dans la salle de projection, animé par des intervenants spécialisés dans la thématique. Ce temps d'échanges doit permettre d'approfondir l'histoire du film projeté et d'élargir le questionnement des élèves sur ce domaine, par des réponses professionnelles et en direct.

Les **deux films sélectionnés par le comité du Festival du Film Judiciaire** sont les suivants :



DARK WATERS

(film américain - 2019) (2h)

De **Todd Haynes**
Avec **Mark Ruffalo, Anne Hathaway, Tim Robbins**

Robert Bilott est un avocat spécialisé dans la défense des industries chimiques. Interpellé par un paysan, voisin de sa grand-mère, il va découvrir que la campagne idyllique de son enfance est empoisonnée par une usine du puissant groupe chimique DuPont, premier employeur de la région. Afin de faire éclater la vérité sur la pollution mortelle due aux rejets toxiques de l'usine, il va risquer sa carrière, sa famille, et même sa propre vie...



ROUGE

(film français - 2020) (1h25)

De **Farid Bentoumi**
Avec **Zita Hanrot, Sami Bouajila, Céline Sallette**

Nour vient d'être embauchée comme infirmière dans l'usine chimique où travaille son père, délégué syndical et pivot de l'entreprise depuis toujours. Alors que l'usine est en plein contrôle sanitaire, une journaliste mène l'enquête sur la gestion des déchets. Les deux jeunes femmes vont peu à peu découvrir que cette usine, pilier de l'économie locale, cache bien des secrets.





QUELQUES PISTES DE QUESTIONNEMENTS

- **Justice et conscience écologique : pourquoi ces deux termes sont-ils complémentaires ?**
- **Atteintes à l'environnement : quelles sanctions ?**
- **L'écologie : c'est pour vous seulement une marque de fabrique politique ? un principe de vie ? ou une prise de conscience naissante ?**
- **Quels leviers peut-on actionner - chacun à notre niveau - pour limiter les impacts sur l'environnement ?**
- **En promenant vous découvrez une décharge sauvage : que faites-vous pour agir ?**
- **Quelles actions au quotidien pouvons-nous développer, en solo ou en groupe, pour respecter l'environnement, qu'il soit urbain ou rural ?**
- **Le développement durable : quel est son impact en 2022 sur nos valeurs et notre vie ?**

REMERCIEMENTS :

A l'ensemble des partenaires institutionnels du Tribunal Judiciaire, du Rectorat, de la Ville d'Aix-en-Provence ainsi que l'équipe des Cinémas Aixois.

Aux professeurs des lycées privés et publics, aux lycées professionnels qui participent à cette action de façon régulière depuis 5 ans.

Aux intervenants travaillant dans différents domaines et venant animer les débats : magistrats, avocats, policiers, gendarmes, membres du Rectorat, du CDAD, de la Ville d'Aix-en-Provence.